

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3671 - MARDI 4 FÉVRIER 2020

## GOUVERNANCE

# 2020 scellera l'avenir politique de Félix Tshisekedi

S'appuyant sur la détermination du président de la République de faire de 2020 une année d'actions, Jean-Claude Katende rappelle à Félix-Antoine Tshisekedi que « le succès de cette année ne dépendra plus des

discours, mais des actions orientées vers la satisfaction des besoins du peuple congolais ».

La réussite desdites actions dépendra également, a souligné le président de l'Asadho dans sa page d'opi-

nions libres du 3 février 2020, de la réalisation de certains préalables qui donnera des indications claires sur la volonté du président de la République de réussir l'année de l'action.

Page 2



## RÉALISATION DES SAUTS-DE-MOUTON

### Jean Pierre Wafwana responsabilise les entreprises chargées des travaux



Jean Pierre Wafwana

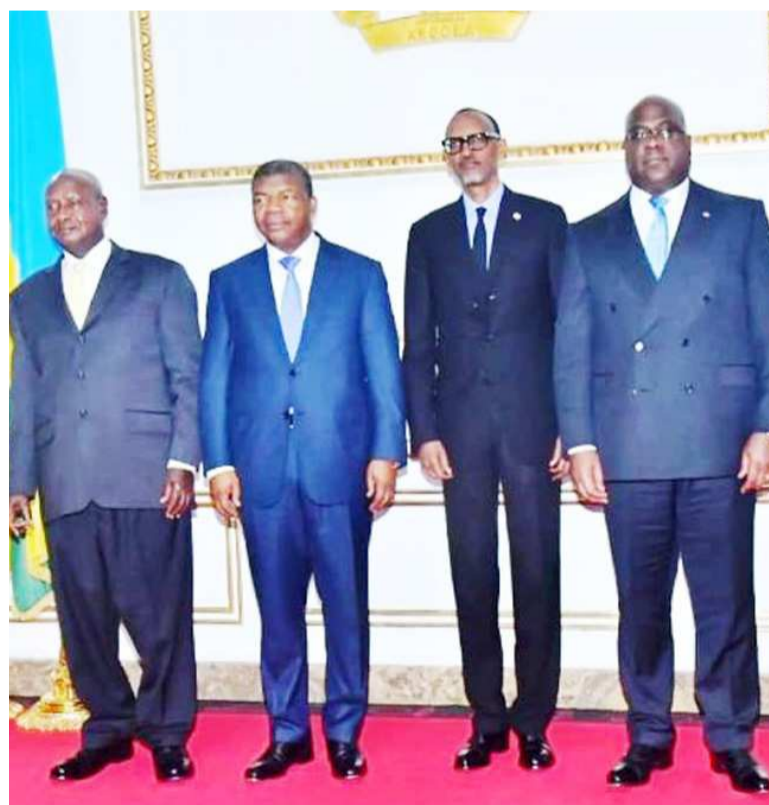
Lancés avec pompe sur les différents sites à Kinshasa, les travaux de construction des sauts-de-mouton battent de l'aile. La programmation initiale ayant fixé à décembre 2019 les premières livraisons de ces ouvrages d'intérêt public est aujourd'hui contrariée à cause du dépassement des délais prévus au grand désenchantement de nombreux kinois.

Qu'est-ce qui bloque ? Pour le directeur de Communication adjoint du cabinet du chef de l'Etat, la responsabilité de ce désagrément incombe aux différentes entreprises qui pilotent le projet, chacune dans sa sphère opérationnelle.

Page 4

## QUADRIPARTITE DE LUANDA

### Félix Tshisekedi et João Lourenço consolident le rapprochement entre Kigali et Kampala



Yoweri Museveni, Joao Lourenço, Paul Kagame et Félix Tshisekedi le 12 juillet à Luanda

Luanda, la capitale angolaise, a abrité le dimanche 2 février un sommet quadripartite ayant mis autour d'une table quatre chefs d'Etat de la sous-région des Grands Lacs, en l'occurrence João Lourenço (Angola), Félix Tshisekedi (RDC), Paul Kagame (Rwanda) et Yoweri Museveni (Ouganda).

Au-delà de l'évaluation de la situation politique et sécuritaire entre leurs Etats respectifs, les quatre chefs

d'Etat ont tenu à consolider le pacte de paix signé entre le Rwanda et l'Ouganda conformément au mémorandum d'Accord sur la sécurité et la coopération dans les Grand Lacs conclu le 21 août 2019. Les deux pays se sont engagés « à faire les pas subséquents en direction de la paix, la stabilité, le bon voisinage et le rétablissement de la confiance mutuelle ».

Page 3

## COUR CONSTITUTIONNELLE

### Déclaration du patrimoine familial du député Félix kabange Numbi

En fin mars 2019, les mandats des députés nationaux ont été validés conformément à la législation en vigueur en RDC. Et Félix Kabange Numbi a opté pour le mandat législatif dans les huit jours qui ont suivi la validation de son mandat. Cela a eu pour conséquence sa démission du gouvernement.

Voulant toujours se conformer à la loi, l'élu de Malemba Nkulu dans la province du Haut-Lomami et ministre honoraire de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, a fait devant les juges constitutionnels sa déclaration de son patrimoine familial conformément à l'article 99 de la Constitution.



Page 3

Le député Félix Kabange Numbi et ses collègues

## GOUVERNANCE

## 2020 scellera l'avenir politique de Félix Tshisekedi

Pour le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, qui s'appuie sur les promesses faites par l'actuel chef de l'Etat pour l'année en cours, son avenir politique dépendra de ce qui sera fait au courant de cette année.

S'appuyant sur la détermination du président de la République de faire de 2020 une année d'actions, Jean-Claude Katende rappelle à Félix-Antoine Tshisekedi que « le succès de cette année ne dépendra plus des discours, mais des actions orientées vers la satisfaction des besoins du peuple congolais ». La réussite desdites actions dépendra également, a dit le président de l'Asadho, de la réalisation de certains préalables qui donnera des indications claires sur la volonté du président de la République de réussir l'année de l'action.

Il s'agit, selon Jean-Claude Katende, d'évaluer ses propres collaborateurs. Après une année d'exercice du pouvoir, a souligné ce juriste dans sa page d'opinions libres du 3 février 2020, il est clair que le président de la République connaît maintenant mieux ses collaborateurs. « Il doit avoir le courage de donner plus d'espèce, plus de moyens aux collaborateurs qui ont fait preuve de compétence, d'ingéniosité, d'intégrité et de capacité de travail en équipe. Il paraît qu'ils sont moins nombreux. Il doit se débarrasser de tous les affairistes et les colporteurs politiques qui l'entourent. Il doit s'entourer des hommes et des femmes qui montrent par leur travail et conduite qu'ils ont le souci de le voir réussir », a conseillé le président de l'Asadho. Prenant l'exemple de l'ex-président sud-africain, Jean-Claude Katende relève, en effet, que quand Mandela avait constaté que son épouse Winnie était de-

venue un handicap à son action politique, il s'en était séparé. Le président Félix, a-t-il indiqué, devrait faire la même chose avec tous ses amis, militants ou partenaires qui ne sont pas à la hauteur de l'aider dans la réalisation de sa vision pour le Congo. Le chef de l'Etat devra courageusement, selon lui, « se séparer de tous les médiocres ».

Le second préalable, pour réussir de faire de 2020, une année de l'action, serait, selon Jean-Claude Katende, d'engager un débat ouvert et sincère avec ses partenaires du Front commun pour le Congo (FCC). Durant les 18 ans de pouvoir de Joseph Kabila, a noté ce penseur libre, beaucoup de membres du FCC avaient participé activement au pillage, à la paupérisation des Congolais et à l'enrichissement illicite ainsi qu'à la violation des droits de l'homme. Nous pensions qu'avec l'alternance, a-t-il regretté, ils allaient saisir l'occasion pour faire amende honorable, mais ce n'est pas le cas. Pour le président de l'Asadho, au sein du gouvernement, ces personnes pointées du doigt semblent travailler à contrecourant pour empêcher ou bloquer la mise en œuvre des programmes capables d'améliorer les conditions de vie des Congolais, alors qu'ils sont en coalition avec le président de la République. « Tout donne à croire que les membres du FCC sont contre leur partenaire », a-t-il insisté, en rappelant à Félix-Antoine Tshisekedi que l'année de l'action ne peut pas réussir sans le concours des



Jean-Claude Katende

membres du FCC. D'où, a-t-il souligné, l'urgence d'engager des échanges ouverts et sincères pour savoir ce qu'ils veulent et prendre des mesures qui s'imposent pour faire avancer le pays. Il est hors de question, a-t-il appuyé, que le pays soit pris en otage par les membres du FCC.

Comme troisième et dernière préalable, Jean-Claude Katende appelle le chef de l'Etat à doter le pays d'un appareil judiciaire dissuasif. A l'en croire, la contribution du pouvoir judiciaire est très attendue pour le succès des actions promises par le Président. Il est urgent, fait-t-il constater, de remplacer, conformément aux lois, tous les juges et magistrats véreux par des magistrats et juges compétents et intègres. « Avec les animateurs actuels des institutions judiciaires, il n'est pas

possible d'avoir un appareil judiciaire totalement dissuasif et intègre. Les personnes qui seront impliquées dans les actions promises par le président ne peuvent travailler avec sérieux et intégrité que si elles voient que la justice est capable de les inquiéter en cas de dérapage. Sinon, la récréation va continuer », a-t-il soutenu.

Dans la préface de sa réflexion, le président de l'Asadho a indiqué que l'année 2019 était pour le président de la République, une année pour apprendre et pour connaître mieux le Congo, d'une part, mais aussi de voir ce que valent ses collaborateurs et ses partenaires du FCC, d'autre part. « Ayant lui-même compris que le peuple congolais attend de lui des actions de nature à poser les bases du changement po-

litique, sociale et économique réclamé par tous, le président de la République a décrété que l'année 2020 est une année de l'action. Le peuple a entendu trop de discours, maintenant il attend des actions », a-t-il indiqué.

Pour lui donc, cette année 2020 est celle où le président Félix Tshisekedi et son gouvernement doivent démontrer aux Congolais qu'ils sont à la hauteur des défis politiques, sociaux, économiques et sécuritaires qui se posent au pays. « Je peux me permettre de dire que l'avenir politique du président dépendra de ce qui sera fait au courant de cette année 2020 », a-t-il fait savoir.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mawuakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## QUADRIPARTITE DE LUANDA

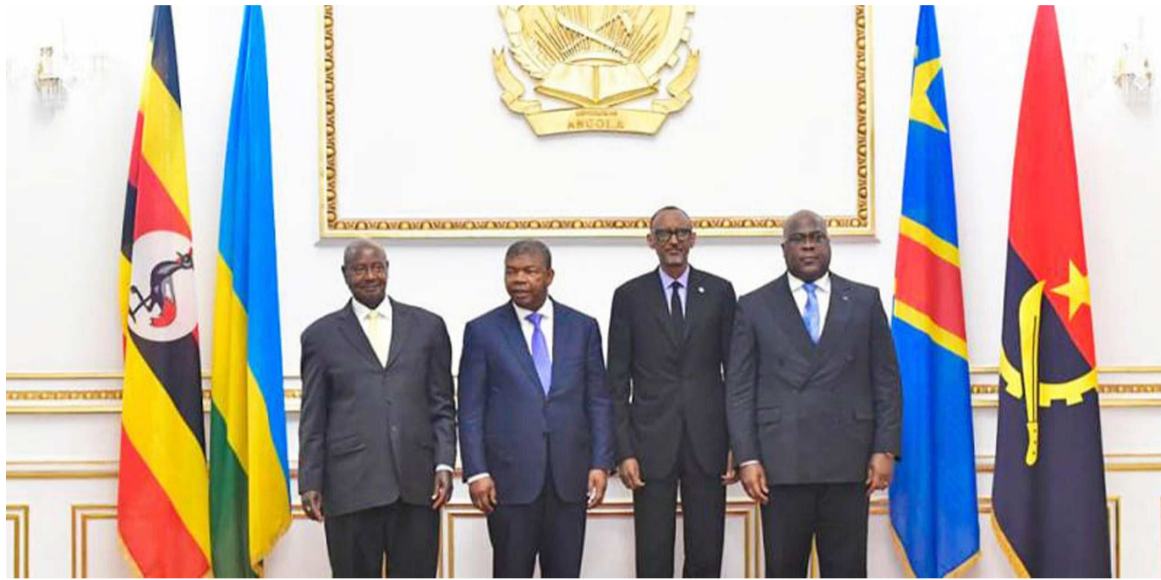
# Félix Tshisekedi et João Lourenço consolident le rapprochement entre Kigali et Kampala

Luanda, la capitale angolaise, a abrité le dimanche 2 février un sommet quadripartite ayant mis autour d'une table quatre chefs d'Etat de la sous-région des Grands Lacs, en l'occurrence João Lourenço (Angola), Félix Tshisekedi (RDC), Paul Kagame (Rwanda) et Yoweri Museveni (Ouganda).

Ce sommet qui fait suite aux quadripartites antérieurs, notamment celui du 12 juillet et du 21 août 2019 a, une nouvelle fois, mis un accent particulier sur la réconciliation entre Kampala et Kigali après des mois de tension diplomatique. Au-delà de l'évaluation de la situation politique, sécuritaire, diplomatique et culturelle entre leurs Etats respectifs, les quatre chefs d'Etat ont tenu à consolider le pacte de paix signé entre Kigali et Kampala conformément au mémorandum d'Accord sur la sécurité et la coopération dans la sous-région des Grand Lacs conclu le 21 août 2019.

Les principaux concernés, à savoir Paul Kagame et Yoweri Museveni, ont salué les efforts entrepris par leurs homologues angolais et congolais

« dans leur quête d'une solution pacifique dans l'esprit



Félix Tshisekedi posant avec ses pairs de la sous-région des Grands lacs

**« à faire les pas subséquents en direction de la paix, la stabilité, le bon voisinage et le rétablissement de la confiance mutuelle »**

du panafricanisme et de l'intégration régionale, en vue de la résolution du différend existant entre le Rwanda et l'Ouganda », mentionne le communiqué final. Aussi, pour renforcer le pacte de paix ci-haut évoqué, a-t-il été décidé du maintien des activités de la commission ad hoc chargée du suivi et de la mise en œuvre du

processus de paix entre Kampala et Kigali. Yoweri Museveni et Paul Kagame ont, par ailleurs, à en croire la même source, pris l'engagement de continuer à privilégier le dialogue permanent entre eux pour le développement et le bien-être de leurs peuples respectifs. Bien plus, ils se sont engagés « à faire les pas subséquents en direction

de la paix, la stabilité, le bon voisinage et le rétablissement de la confiance mutuelle ».

Premier acte traduisant le dégel entre les deux pays : la libération totale des citoyens nationaux de chaque pays dûment identifiés et inclus dans les listes échangées à cet effet. Félix Tshisekedi et son homologue angolais, qui ont été à la manœuvre pour la mise en branle de ce processus de réconciliation entre le Rwanda et l'Ouganda, ont exhorté les deux pays à s'abstenir dorénavant « de tout facteur qui pourrait susciter la perception de l'appui, du financement, de l'entraînement et de l'infiltration de forces déstabilisatrices sur le territoire voisin ». Le prochain sommet quadripartite est prévu à Gatuna/Katuna, à la fr

Alain Diasso

## COUR CONSTITUTIONNELLE

## Déclaration du patrimoine familial du député Félix kabange Numbi

**Voulant toujours se conformer à la loi, le député Félix Kabange Numbi Mukwampa, l' élu de Malemba Nkulu dans la province du Haut-Lomami et ministre honoraire de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, a fait devant les juges constitutionnels sa déposition sur la déclaration de son patrimoine familial.**

En fin mars 2019, les mandats des députés nationaux ont été validés conformément à la législation en vigueur en RDC. Et Felix Kabange Numbi a opté pour le mandat législatif dans les huit jours qui ont suivi la validation de son mandat. Cela a eu pour conséquence sa démission du gouvernement. Pour se conformer à la Constitution, spécialement à son article 99, l'honorable Félix Kabange Numbi a déclaré, dans les trente jours suivant la cessation de ses fonctions de membre du gouvernement, comme il avait fait à son entrée en fonction, son patrimoine familial, énumérant ses biens meubles, y compris actions, parts sociales, obligations, autres valeurs, comptes



Le ministre honoraire Félix kabange Numbi, troisième à droite

en banque, biens immeubles, terrains non bâtis, plantations, terres agricoles... avec indication des titres pertinents.

Après examen du dossier, la Cour constitutionnelle vient de prendre acte de cette déclaration. Elle lui a signifié cela au cours d'une audience

organisée à cet effet le 31 janvier 2020. La Cour constitutionnelle fait, par ailleurs, savoir que l'arrêt portant déclaration du patrimoine familial du ministre honoraire de l'Aménagement du territoire, Félix Kabange Numbi, lui sera d'abord signifié. Ensuite, il

sera signifié au président de la République, aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, au Premier ministre et à l'administration fiscale. En plus, la Cour constitutionnelle déclare que cet arrêt sera aussi publié au journal officiel. L'arrêt a été rendu par

la cour siégeant en matière d'inconstitutionnalité et le cas de l'honorable Félix Kabange a été traité ensemble avec six autres membres du gouvernement Tshibala dont l'un a été jugé irrecevable pour tardiveté.

Blandine Lusimana

## MINES

# Ilunga Ilunkamba en quête de solution durable à la faible exploitation des ressources

**Profitant du cadre prestigieux d'Indaba mining, la conférence minière qui se tient du 3 au 6 février en Afrique du Sud, le Premier ministre RD-congolais a évoqué les opportunités inexploitées et la nécessité d'attirer des investisseurs spécialisés dans la recherche géologique et l'exploitation des gisements. Par ailleurs, le patron du gouvernement a annoncé officiellement la mise en place d'une Autorité de régulation et de contrôle des substances minérales et stratégiques, principalement le cobalt.**

La RDC reste très attachée au développement de son secteur minier dont le grand potentiel disponible reste faiblement exploité à ce jour. C'est le message du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, aux opérateurs miniers réunis au forum d'Indaba mining, le grand-rendez annuel du monde minier. Le professeur d'économie a présenté un secteur minier RD-congolais en pleine muta-

tion depuis quelques années. En effet, il y a eu un certain nombre de réformes importantes, dont la création d'un fonds minier pour les générations futures. Une innovation très intéressante à signaler, d'autant plus qu'elle devrait financer les campagnes de recherche géologiques. Actuellement, le pays ne dispose pas de certification pour ses réserves minières. Aussi les efforts RD-congolais visent-ils à la fin à améliorer les connaissances du sous-sol par l'intensification des recherches géologiques et la certification des réserves minières.

Sur le sol sud-africain, Sylvestre Ilunga a réaffirmé sa détermination à poursuivre les campagnes géophysiques aéroportées et les études géologiques sur l'étendue du territoire national. Et il compte énormément sur la nouvelle

Autorité de régulation et de contrôle des substances stratégiques pour assurer une meilleure traçabilité des substances minérales et straté-

**« Les ressources minières de l'Afrique doivent servir au développement du continent noir en général et l'éradication de la pauvreté en particulier, et plus jamais au financement des conflits et des guerres »,**

giques. Il a rappelé, en outre, la volonté de son pays de combattre « avec la dernière éner-

gie » l'exploitation frauduleuse de ses substances minérales précieuses et semi-précieuses. L'ancien président du conseil d'administration du géant RD-congolais des transports, la Société nationale de chemin de fer, a insisté sur le renforcement des intégrations des réseaux et structures nationales pour créer des effets d'entraînement dans les autres secteurs d'activités de la vie économique africaine. Il s'agit, par exemple, des réseaux ferroviaires et routiers ou des politiques minières dans la coopération inter-Etat, à partir des sous-regroupements comme la Sadc.

Pour la petite histoire, Indaba mining est une conférence minière qui se tient chaque année à Cape Town. Son but est de promouvoir l'investissement dans le secteur minier africain. Son importance

n'est plus à démontrer dans la région au fil des années, car Indaba mining se dédie énormément à la capitalisation et au développement des intérêts miniers africains depuis plus de 25 ans. Le Premier ministre s'y est rendu pour porter haut la voix de son pays, la République démocratique du Congo (RDC). « *Les ressources minières de l'Afrique doivent servir au développement du continent noir en général et l'éradication de la pauvreté en particulier, et plus jamais au financement des conflits et des guerres* », a-t-il déclaré. Par ailleurs, le service de presse de la primature a confirmé que le Premier ministre a accordé quelques audiences à des groupes d'investisseurs.

Laurent Essolomwa

## RÉALISATION DES SAUTS-DE-MOUTON

# Jean Pierre Wafwana responsabilise les entreprises chargées de travaux

**Lancés avec pompe sur les différents sites à Kinshasa, les travaux de construction des sauts-de-mouton battent de l'aile. La programmation initiale ayant fixé à décembre 2019 les premières livraisons de ces ouvrages d'intérêt public est aujourd'hui contrariée à cause du dépassement des délais prévus au grand désenchantement de nombreux Kinois.**

Qu'est-ce qui bloque ? Pour le directeur de Communication adjoint du cabinet du chef de l'Etat, la responsabilité de ce désagrément incombe aux différentes entreprises qui pilotent le projet, chacune dans sa sphère opérationnelle. Jean Pierre Wafwana qui s'exprimait tout récemment sur la RTNC dans le cadre de l'émission « *RDC, infrastructures et développement* » entend ainsi responsabiliser lesdites entreprises par rapport à leur engagement, celui de livrer leur ouvrage dans le délai requis. « *On ne peut plus regarder vers le chef de l'Etat qui a donné les moyens et l'impulsion nécessaire pour réaliser ces ouvrages* », a-t-il avancé sur un ton interpellateur qui laissait transparaître tout son dépit face à la nonchalance gangrénant actuellement l'évolution des travaux. Plusieurs chantiers sont, pour l'heure, à l'arrêt excepté celui de Binza Pompage dont l'inaugura-



Jean Pierre Wafwana

tion est imminente. Ce collaborateur du chef de l'Etat estime, à juste titre, que les entreprises telles que Grec, Safricas et autres sont dorénavant comptables vis-à-vis de la population à qui elles doivent des explications pour des promesses non tenues. Et d'ajouter que c'est sur la base des avis techniques des ingénieurs que l'échéance de décembre 2019 avait été arrêtée. Malheureusement, les prévisions des experts ont été démenties dans les faits. « Les sauts-de-mouton sont juste une fenêtre ouverte sur ce que le président de la République entend réaliser en termes d'infrastructures », a indiqué Jean Pierre Wafwana tout en précisant qu'en

une année de mandat, il est quasi prématuré de tirer un bilan de l'action de Félix Tshisekedi. Evaluant l'An 1 de Félix Tshisekedi à la tête du pays, il a émis un satisfécit total en mettant en relief l'exécution du programme intérimaire d'urgence de cent jours qui, a-t-il déclaré, va au-delà des sauts-de-mouton pour prendre à bras le corps les préoccupations des Congolais en matière d'infrastructures à l'image de l'inauguration de deux ponts jetés, il y a quelques mois sur une route d'intérêt national dans la province de la Tshopo. A cela s'ajoute la réhabilitation de quelques écoles et la construction en cours de bien d'autres, tant à Kinshasa que dans

le Congo profond. La gratuité de l'enseignement fondamental, a-t-il reconnu, demeure la mesure phare ayant marqué la première année du quinquennat de Félix Tshisekedi. « *C'est une nouvelle qui a satisfait plus d'un parent. Elle répond à une disposition constitutionnelle qui n'était pas appliquée. Il fallait corriger cette situation. Les chiffres donnent 25.000 enfants ayant retrouvé le chemin de l'école* », s'est félicité l'interviewé, notant au passage que cela allège les parents par rapport aux diverses sollicitations dont ils sont généralement l'objet de la part des responsables d'écoles. Aux appréhensions d'ores et déjà manifestées quant aux premiers couacs enregistrés, Jean-Pierre Wafwana joue la carte de la tempérence. La situation, a-t-il dit, va se normaliser de manière graduelle surtout avec l'accompagnement des partenaires extérieurs avec, en sus, un budget conséquent alloué au secteur de l'éducation.

Parlant du climat des affaires, le directeur adjoint de la Communication présidentielle a mis une emphase particulière sur les 360 millions de dollars que les institutions de Bretton woods entendent accorder en urgence à la RDC pour créer de conditions optimales d'investissements en RDC. Il s'est, par ailleurs, félicité du rôle que jouent des organismes para-

tatiques tels que l'Anapi au regard des facilités qu'ils accordent aux potentiels investisseurs afin de les convaincre à s'établir en RDC sur fond des garanties sûres. Des voyages continus du chef de l'Etat à l'étranger qui ne cessent de faire polémique, Jean Pierre Wafwana est d'avis qu'il est en train de poser les jalons dont les effets bénéfiques, en termes d'ouverture diplomatique de la RDC, sont inévitables. Félix Tshisekedi, a-t-il dit, n'est pas un faiseur de miracles et, de ce fait, chacune des institutions est appelée à faire sa part. Et de préciser, à ce sujet, le rôle du cabinet du chef de l'Etat souvent taxé par les mauvaises langues de gouvernement parallèle. « *Les membres du cabinet présidentiel travaillent sur la base de la vision du chef de l'Etat et sont à même de le conseiller pour impulser sa vision laquelle est censée être matérialisée par la politique du gouvernement adoptée au Parlement* », a-t-il énoncé. Toutes les actions posées par Félix-Antoine Tshisekedi produiront, à coup sûr, leurs effets graduellement, s'est-il convaincu, tout en invitant ses compatriotes à la patience. De la sorte, pense le Dircom, un mandat supplémentaire du chef de l'Etat est requis pour lui permettre de parachever l'œuvre salvatrice qu'il a commencée.

Alain Diasso

## HOMMAGE À ME LIYOLO

## Le livre des condoléances toujours introuvable

Dans un post publié la matinée du lundi 3 février sur la page Facebook du célèbre sculpteur décédé en Autriche le 1er avril 2019, un appel a été lancé pour la récupération dudit document disparu depuis le jour de ses funérailles, le 30 avril 2019.

Le message que l'on pouvait lire déjà vers huit heures du matin commençait comme suit : « Chers tous, cela fera bientôt une année que nous recherchons le livre de condoléances qui a disparu de la salle Miséricorde lors des funérailles de Maître Liyolo ». Cette publication faite à titre de rappel n'est du reste pas la première du genre. En effet, le 15 mai 2019, une toute première avait été posée sur le même réseau social. « Mardi 30 avril dernier, nous avons porté Maître Liyolo en terre. Dans l'effervescence du départ de la salle, le livre d'or a été égaré », pouvait-on y lire.

L'on se souviendra que la famille avait fait accompagner sa précédente publication d'une photo dudit livre d'or qui avait alors fait office de livre de condoléances.

Par ailleurs, elle avait sollicité un geste de bonne volonté de la part de l'inconnu qui aurait trompé toute vigilance et l'aurait subtilisé sans que nul n'y prenne garde. « Nous demandons à la personne qui l'aurait pris de bien vouloir le rapporter à la famille et d'entrer en contact avec Binya Liyolo », disait-on dans un ton presque suppliant. Tout en soulignant : « Les mots réconfortants qu'il renferme feront plaisir à sa veuve ». Ce message signé par la famille n'a de toute évidence reçu aucun retour favorable à en croire le second publié cette matinée.

A la suite de l'énoncé susmentionné, la publication du 3 février évoque la valeur sentimentale du document. « SVP ce livre n'a aucune valeur monétaire, simplement une valeur émotionnelle et représente un hommage au professeur », lit-on. Quoique le ton se soit durci dans la phrase suivante, le message n'est aucunement menaçant. Il est même conciliant et affirme que le détenteur du livre n'a pas à craindre de



Le livre d'or de condoléances dédié à la mémoire de Me Liyolo (DR)

quelconques représailles. « Que la ou les personnes qui l'ont pris, le rende. Nous n'avons aucune intention de vous faire arrêter ou autre », est-il écrit. Car le but de la démarche menée, dit-on, vise uniquement la récupération du document sans plus : « Nous voulons simplement retrouver un livre qui a permis aux uns et aux autres d'exprimer leur tristesse ».

L'on devine néanmoins un mé-

lange de désappointement et de rage dans ce message qui reste correct et n'exprime pas une pointe de colère, si petite soit-elle et c'est compréhensible. L'on s'attend à un peu d'indulgence de la part de l'auteur de ce forfait, somme toute, inexplicable. L'adresse finale qui lui est faite à cet effet : « Merci de faire preuve de compassion » s'accompagne de cette indication : « Vous pouvez simplement le déposer à

la résidence du professeur à Mont-Ngafula ». Et pour le mettre définitivement en confiance, il lui est signifié cette garantie : « Personne ne vous demandera quoi que ce soit ». Un grand « MERCI !! », achève ce message qui nous l'espérons sera suffisant pour faire fléchir le cœur du coupable inconnu de ce geste malveillant et l'emmenner à des sentiments plus honorables.

Nioni Masela



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## CORONAVIRUS

# Une urgence de santé publique aux conséquences négatives sur l'économie mondiale

Apparue en décembre dans la ville chinoise de Wuhan, cette épidémie de pneumonie virale a déjà fait 362 morts dont un premier hors de Chine. Du fait des ravages ainsi causés, les experts en santé publique ont déclaré la semaine dernière que la pandémie du nouveau coronavirus ayant provoqué d'importants manques à gagner dans plusieurs pays, constituait déjà une « urgence mondiale ».

Si une semaine auparavant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé qu'il était « trop tôt » pour décréter l'alerte mondiale au sujet de la pandémie, à l'issue de sa dernière rencontre, l'agence spécialisée de l'ONU ne s'est pas empêchée d'affirmer qu'elle constitue déjà une urgence internationale, mais a appelé à ne pas limiter les voyages. Sans hésiter, le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait déclaré que l'épidémie était finalement devenue « une urgence de santé publique de portée internationale » ajoutant : « Notre plus grande préoccupation est la possibilité que le virus se propage dans des pays dont les systèmes de santé sont plus faibles (...). Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard de la Chine ».

Estimant qu'il n'y avait pas lieu de limiter les voyages et les échanges commerciaux avec la Chine, le directeur de l'organisation insistait que « l'OMS (...) s'oppose même à toute restriction aux voyages ». Malgré cela, le comité d'urgence note que les restrictions à la cir-

culatation des personnes et des biens pendant l'urgence de santé publique décrétées sont « inefficaces » puisque la distribution de l'aide est déjà perturbée alors que des « effets négatifs » sont ressentis sur l'économie des pays touchés.

Wuhan, métropole du centre de la Chine d'où est partie l'épidémie, est déjà coupée du monde, comme la quasi-totalité de la province environnante du Hubei. Quant au territoire chinois dans son ensemble, il subit des restrictions de voyages, qui influencent son commerce extérieur. Plusieurs pays ayant déjà suspendu les dessertes aériennes avec Pékin et évacué leurs ressortissants de la Chine.

Les mesures de précaution internationales se durcissent, dont celle de la Russie qui a annoncé qu'elle fermerait ses 4.250 km de frontière avec la Chine. La Mongolie et le Népal ont fermé leurs frontières terrestres avec le pays alors que la Papouasie-Nouvelle Guinée a fermé ses ports et ses aéroports à tous les voyageurs en provenance d'Asie. L'Italie a

décrété l'Etat d'urgence dans le but d'éviter une épidémie, après l'annonce des deux premiers cas contaminés - un couple de touristes chinois. Les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irak et Israël notamment ont interdit l'entrée sur leur territoire aux étrangers s'étant récemment rendus en Chine.

## L'Opep convoque une réunion

Du côté de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui s'inquiète pour le pétrole, l'heure est à la réflexion : une réunion a été convoquée les 4 et 5 février et devra permettre, avec son allié russe, d'analyser la baisse des cours du brut en lien avec l'épidémie du nouveau coronavirus. Tout cela prouve que des restrictions de voyages à travers le monde et autres mesures ont et auront des conséquences néfastes sur l'économie mondiale. Cette situation était prévisible depuis quelque temps. C'est pour cela que la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, avait

annoncé que le nouveau coronavirus aura des conséquences négatives sur l'économie mondiale au premier trimestre, soulignant qu'il était encore trop tôt pour les mesurer. « Disons que pour ce trimestre, il y aura très probablement des conséquences négatives », déclarait, le 31 janvier, la patronne du FMI, lors d'une conférence au Centre pour le développement mondial.

« Il serait irresponsable de spéculer sur la suite. Je peux simplement me référer à un cas similaire, l'épidémie de Sras, un coronavirus qui avait touché 8.000 personnes et fait 774 morts en 2002-2003. Ce qui s'était alors passé, en effet, a été un ralentissement sur le court terme, puis un rééquilibrage de la croissance économique », détaillait Kristalina Georgieva, s'interrogeant : « cela sera-t-il le cas cette fois ? C'est très difficile à prévoir ».

Selon la directrice du FMI, les conséquences immédiates de l'épidémie sont évidentes : « Nous avons les voyages, le tourisme, l'industrie en Chine, et, au-de-

là de la Chine, l'Asie qui est un peu touchée ». Pour ce faire, l'institution financière appelle les Etats à se « préparer, prévenir, agir tôt ». « Cela doit être dans les veines des politiciens, qu'il s'agisse d'une pandémie, d'un choc climatique ou de tensions géopolitiques », insistait Kristalina Georgieva.

A ce jour, le nombre de patients contaminés par ce virus de la famille du Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère) a grimpé à environ 7.700 en Chine continentale (hors Hong Kong), dépassant désormais largement celui de (5.327) personnes infectées par le Sras en 2002-2003.

Notons que l'OMS n'a jusqu'ici utilisé le terme d'« urgence de santé publique de portée internationale » que pour de rares cas d'épidémies requérant une réaction mondiale vigoureuse, dont la grippe porcine H1N1 en 2009, le virus Zika en 2016 et la fièvre Ebola, qui a ravagé une partie de l'Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016 et la République démocratique du Congo depuis 2018.

Nestor N'Gampoula

4<sup>ème</sup> Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

# CIEHC4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE  
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR  
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

**SPONSOR PRINCIPAL**



**SPONSORS PLATINE**


**SPONSORS OR**


**SPONSOR ARGENT**


**SPONSORS ASSOCIÉS**


**ORGANISÉE PAR**


## CENTRAFRIQUE

## L'ONU renouvelle l'embargo sur les armes pour six mois

« Le Conseil de sécurité décide que, jusqu'au 31 juillet 2020, tous les États membres devront continuer de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la fourniture, la vente ou le transfert directs ou indirects à la République centrafricaine, d'armements et de matériel connexe de tous types », précise la résolution publiée le 1er février.

Ces mesures ne s'appliqueront notamment pas aux livraisons de matériel non létal et à la fourniture d'une assistance, y compris les activités de formation opérationnelle et non opérationnelle dispensée aux forces de sécurité de la RCA. Le Conseil de sécurité s'est déclaré particulièrement préoccupé par les informations selon lesquelles des réseaux transnationaux de trafiquants continuent de financer et d'approvisionner les groupes armés en Centrafrique et a demandé au groupe d'experts de prêter une attention particulière à l'analyse de ces réseaux.

Après le vote, la France a estimé que l'adoption de cette résolution constituait un bon compromis. Elle a noté que le Conseil de sécurité a autorisé deux assouplissements significatifs de l'embargo sur les armes entre le mois de septembre et aujourd'hui pour faciliter et renforcer la mobilité et la sécurité des forces de sécurité centrafricaines. « Dans un contexte sécuritaire qui demeure instable, il nous paraît important de conserver une approche responsable et de veiller à accompagner les autorités centrafricaines dans leurs progrès en matière de réforme du secteur de la sécurité, de désarmement, démobilisation et réintégration des anciens membres des groupes armés, et de gestion des armes et des munitions », a dit Anne Gueguen, représentante permanente adjointe de la France aux Nations unies.

De son côté, l'expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en RCA, Yao Agetse, effectuera du 3 au 12 février une visite à Bangui. Cette visite fait suite à sa récente nomination par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en septembre 2019. Avocat des droits de l'homme, chercheur et enseignant originaire du Togo, Yao Agetse travaille depuis 25 ans dans le domaine de la justice et des droits de l'homme, y compris les droits de l'enfant.

Au cours de son séjour de travail en RCA, il s'entretiendra avec les autorités centrafricaines, ainsi que les chefs de l'opposition, les chefs des groupes armés, les représentants de la société civile et de l'ONU. L'expert évaluera également la mise en œuvre de l'accord politique pour la paix et la réconciliation signé le 6 février 2019, concernant la justice transitionnelle, la situation des femmes et des enfants.

Yvette Reine Nzaba

## La Minusca lance une opération de démantèlement des groupes armés

Les forces internationales en Centrafrique ont lancé, le 1er février, l'opération militaire dénommée « Mokiri » pour démanteler des barrières illégales de l'UPC sur l'axe Bambari Alindao, quelques heures après la fin de l'ultimatum.

Les casques bleus de la Minusca ont contraint l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darrassa à abandonner ses positions au centre d'Alindao et à mettre fin à toute circulation de ses éléments armés dans la ville. Par ailleurs, ce groupe armé a annoncé son retrait de Bambouti (sud-est de la République centrafricaine) au plus tard le 5 février, ville qu'il occupait depuis novembre 2019. Peu avant, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) a constaté que l'UPC a effectivement démantelé sa base située près du camp des Forces armées centrafricaines (Faca) et ses barrières à l'entrée et à la sortie d'Alindao. Le groupe s'est, en outre, engagé à informer la Minusca de tous ses mouvements.

Les opérations se sont principalement déroulées au croisement Diguï, non loin du village Ngakobo, menées conjointement par les forces spéciales portugaises et népalaises, appuyées par les soldats du contingent gabonais et quelques éléments des Faca. « La Minusca continuera à maintenir la pression sur l'UPC ainsi que d'autres groupes armés, conformément à son mandat de protection des populations civiles et de soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix », a affirmé Mankeur Ndiaye, chef de la Minusca et représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RCA.

En plus de cette pression militaire, « l'opération lancée contre l'UPC se poursuit sur le front politique », a indiqué la Minusca. « Elle vise à contraindre l'UPC à cesser toute entrave à la sécurité d'Alindao. L'objectif final est de restaurer l'autorité de l'Etat et de protéger les populations civiles menacées. Il est aussi exigé de l'UPC de stopper ses velléités d'expansion vers d'autres régions comme Bambouti et Markounda et de s'engager auprès de la Minusca et du gouvernement pour ramener la quiétude dans la Haute-Kotto », a fait valoir la mission onusienne en Centrafrique. Selon la Minusca, l'opération « Mo kiri » va maintenir le renforcement de son dispositif et sa posture à Bambari et Alindao en vue de la mise en œuvre de l'accord de paix.

Y.R.Nz.

## Le HCR remet des actes de naissance aux enfants rapatriés

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a remis officiellement, le 31 janvier, soixante-quatre actes de naissance aux enfants rapatriés à Mbaïki dans le cadre de prévention de l'apatridie en RCA.

La cérémonie de remise des documents a eu lieu en présence des autorités locales, du représentant du ministre de l'Administration du territoire et du représentant adjoint chargé de la protection au HCR. Le HCR inscrit la remise des certificats de naissance à ces enfants dans le cadre de la lutte contre l'apatridie en République Centrafricaine (RCA), en espérant délivrer huit cent soixante-quatre certificats de naissance avec le concours du Tribunal de grande instance de Mbaïki.

C'est une satisfaction pour Brigitte Osazo, mère de deux enfants, qui est l'une des bénéficiaires de ce premier document citoyen offert grâce à l'appui du HCR. « Je suis très émue parce que mes enfants ont enfin des actes de naissance. Nous remercions le HCR pour cet appui. Nous avons fui les conflits pour trouver refuge à Betou au Congo. Et j'ai mis au monde Hermine

qui a 4 ans et son petit frère qui a six mois aujourd'hui », a-t-elle déclaré.

Un sentiment partagé par le président de la délégation spéciale de la ville de Mbaïki, Pascal Kiki, qui a facilité la délivrance de ces actes de naissance pour les enfants centrafricains qui ont trouvé refuge à Bétou, en République du Congo. « Il convient de rappeler que l'acte de naissance est le document juridique que les parents ont le devoir et l'obligation de doter à chaque enfant dans le délai prévu par la loi. Dans ce cas d'espèce, certains parents n'ont pas eu le privilège d'assurer leur rôle et les enfants en sont pénalisés. Grâce à l'appui concerté avec le HCR, les enfants sont dotés de ces statuts d'acte de naissance », a dit le maire de Mbaïki à l'occasion de la cérémonie.

Cette remise d'actes de naissance aux enfants rapatriés s'inscrit dans le cadre du programme du

HCR en Centrafrique qui vise à soutenir l'éducation et l'accompagnement social des personnes retournées dans le pays. « Grâce à l'acte de naissance, l'enfant peut s'inscrire à l'école et envisager un avenir meilleur. A cet effet, la représentation du HCR a initié, courant 2019, un programme de documentation des enfants rapatriés installés dans les communes de Mbaïki et ses environs. Cette activité a permis l'établissement par le Tribunal de grande instance de Mbaïki de 861 jugements supplétifs d'actes de naissance parmi lesquels soixante-quatre ont pu être inscrits à l'état-civil et que les bénéficiaires doivent les recevoir aujourd'hui », a indiqué le représentant adjoint chargé de protection au HCR, Pierre Atchom. Le programme de remise des actes de naissance s'étendra, selon le HCR, dans d'autres préfectures du pays.

Y.R.Nz.

## BARKHANE

## Six cents militaires attendus au Sahel

La ministre française des Armées, Florence Parly, a annoncé l'envoi de six cent soldats supplémentaires au Sahel, conformément à une décision prise par le président Macron à l'occasion d'un Conseil de défense tenu le 29 janvier. Ce renfort portera les effectifs français déployés au Sahel à 5.100 militaires.

« Il s'agit d'un effort conséquent pour les armées françaises : l'essentiel des renforts sera déployé dans la zone dite des trois frontières' entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Une autre partie de ces renforts sera engagée directement au sein des forces du G5 Sahel pour les accompagner au combat », a précisé Florence Parly, qui a également confirmé l'arrivée prochaine d'un bataillon tchadien.

Pour la ministre, « le renfort annoncé par le président de la République doit nous permettre d'accroître la pression contre l'Etat islamique

au grand Sahara [...]. Nous ne laisserons aucun espace à ceux qui veulent déstabiliser le Sahel ». L'accompagnement des forces du G5 Sahel reviendra au groupement « Takuba », armé par des forces spéciales européennes. L'Estonie compte y participer. La République tchèque compte déployer soixante commandos au Sahel. « De nouvelles annonces devraient intervenir prochainement, en fonction des calendriers politiques et parlementaires des pays souhaitant nous rejoindre », a indiqué Florence Parly. Ajoutant : Paris plaide actuellement « en faveur

d'une extension du mandat de la mission de formation de l'Union européenne [EUTM] pour lui permettre de coopérer avec les forces armées d'autres pays du G5 et d'assurer ainsi une partie plus importante de leur formation ».

« Cette étape majeure de notre engagement au Sahel doit marquer un tournant à la fois dans la mobilisation de nos partenaires européens et la montée en puissance des forces du G5 », a indiqué Emmanuel Macron, dans un communiqué. Lors d'une audition devant la commission des Affaires étrangères, à l'Assemblée nationale, le général Lecointre avait souligné que les effectifs de la force Barkhane étaient « dérisoires » par rapport à l'immensité de la bande sahélo-saharienne.

Noël Ndong

## COMMERCE

## Le Royaume-Uni s'engage à ne pas faire de concurrence déloyale à l'UE

Londres ne fera aucune « concurrence déloyale » à l'Union européenne (UE) comme le craignent les Européens après sa sortie de l'organisation, a assuré le 3 février le Premier ministre britannique, Boris Johnson, en exposant sa vision de la future relation de son pays avec les vingt-sept.

« Nous ne ferons aucune concurrence déloyale, qu'elle soit commerciale, économique ou environnementale » comme le craint Bruxelles, a déclaré le dirigeant conservateur, s'engageant à ne pas revoir à la baisse les normes européennes. Mais, dans le même temps, Boris Johnson a rejeté tout alignement sur les règles européennes comme « prix du libre-échange : Allons-nous insister pour que l'UE fasse tout comme nous comme prix du libre-échange ? Bien sûr que non ». « Je ne vois aucun besoin de nous contraindre par un accord avec l'UE. Nous allons restaurer notre pleine souveraineté

sur nos frontières, l'immigration, la concurrence, les règles encadrant les subventions, les approvisionnements, la protection des données », a-t-il insisté.

Il a aussi estimé que la coopération avec les Européens en matière de défense et de politique étrangère ne nécessiterait « pas nécessairement un traité ». Mettant Londres en garde contre toute tentation de concurrence déloyale, l'UE s'est dite prête à négocier « un accord commercial très ambitieux ».

Cet accord visera notamment à éliminer tous les droits de douanes et tous les quotas sur les biens échangés

avec le continent, une proposition jamais vue de la part de l'UE avec ses partenaires, a précisé le négociateur en chef de l'UE pour le Brexit, Michel Barnier. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a toutefois prévenu que le niveau d'accès du Royaume-Uni au marché unique européen dépendrait de son niveau d'alignement sur les règles communautaires.

Sorti le 31 janvier soir de l'UE après 47 ans d'appartenance houleuse, le Royaume-Uni doit désormais redéfinir les modalités de sa relation avec le bloc européen réduit à vingt-sept, sur le plan commercial mais aussi de la sécurité, de la pêche ou de l'éducation. Les parties disposent pour cela d'une période de transition de onze mois que Londres refuse d'ores et déjà de prolonger.

Nestor N'Gampoula et AFP

## PROMOTION D'UNE GESTION DURABLE DES ZONES HUMIDES

## Les Etats invités à mettre sur pied une politique efficace

En marge de la commémoration de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a fait le week-end dernier une déclaration invitant les populations congolaises ainsi que les gouvernements du monde à mettre sur pied une politique d'appoint capable de freiner les actes de destruction que subissent ces zones.

La ministre de l'Environnement a signifié que le thème choisi « zones humides et biodiversité » vient nous rappeler à quel point les zones humides sont non seulement un sanctuaire pour la biodiversité mais aussi essentielles à la vie des communautés. Ces zones qui ne représentent que 60% des terres émergées, soit environ soixante et dix-huit millions d'hectares, sont parmi les écosystèmes les plus riches et plus diversifiés. « Ces zones sont vitales pour la survie de l'humanité et figurent parmi les milieux les plus productifs de la planète. Elles sont le berceau de la diversité biologique et fournissent l'eau et les éléments nutritifs dont d'innombrables espèces de plantes et d'animaux dépendent pour leur survie », a précisé Arlette Soudan-Nonault avant de déplorer le fait que ces milieux humides sont de plus en plus menacés à l'échelle mondiale du fait des activités humaines. Et, selon les statistiques, au cours des cin-

quante dernières années, la planète a perdu 50% de ces zones. Cette disparition qui est trois fois plus rapide que la déforestation a des conséquences inquiétantes sur les populations qui en dépendent de même que sur les équilibres écologiques et climatiques mondiaux. « A l'heure où le changement climatique constitue une menace majeure pour l'humanité tout entière, rappelons-nous que les zones humides séquestrent 30% du carbone terrestre. Elles sont donc de véritables puits de carbone que nous devons à tout prix préserver si nous voulons atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Ainsi, la préservation et la gestion durable des zones humides s'imposent comme une nécessité, mais aussi comme une responsabilité face aux générations présentes et futures », a-t-elle souligné.

**En trente ans le Congo a déjà perdu 60% de ses mangroves**

Evoquant la situation du Congo par rapport à l'accord signé en 1998, notamment la convention de Ramsar qui date de 1971, la ministre a spécifié que notre pays a inscrit à ce jour quatorze sites qui couvrent une superficie totale de près de quatorze millions d'hectares au titre de cette convention. Parmi ces zones humides les plus emblématiques que compte notre pays figurent les mangroves de la zone côtière et les tourbières du Lac Télé. « Si nos tourbières demeurent à ce jour bien préservées, nos mangroves par contre sont sujettes à différentes menaces inhérentes à nos activités », a encore précisé, Arlette Soudan-Nonault, en signifiant que le Congo a déjà en trente ans perdu 60% de ses mangroves avec des indices sur la ressource halieutique, car ces marais maritimes sont des lieux de reproduction des poissons. Les mangroves étant des écosystèmes à fort capacité de séquestration de carbone, cette perte contribue

également au réchauffement climatique. Pour ce faire, selon l'orateur, notre conscience collective est interpellée face aux enjeux de la préservation des zones humides. Etant donné que nous en sommes tous à la fois les acteurs et les responsables

#### Mettre sur pied les stratégies efficaces pour protéger ces zones

En effet pour le gouvernement congolais, il s'agit non seulement d'initier des actions de grande envergure pour protéger et gérer durablement ces écosystèmes, mais aussi de créer les conditions d'instauration d'un cercle vertueux qui permettrait de les valoriser et en les conservant. C'est ce qui justifie le lancement par notre pays avec l'appui de l'ONU environnement d'un projet de création d'une aire marine protégée dans la baie de Loango, dans le département du Kouilou. Cette aire devrait concilier préservation de la biodiversité et développement des activités

écotouristiques. Outre ce projet, il a été aussi lancé avec l'ONU la phase préparatoire du projet intitulé : « conservation intégrée à la base communautaire des écosystèmes des tourbières et promotion de l'écotourisme dans les paysages du Lac Télé ». Ce projet permettra de rapprocher avec l'implication des communautés locales la préservation des tourbières.

Par ailleurs, en ce qui concerne les mangroves, à en croire le ministre, le Congo a élaboré avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement une stratégie et un plan d'action afin de les restaurer et les protéger. « Le temps de l'action c'est maintenant. Nous avons besoin des zones humides si nous voulons perpétuer le cycle de vie sur terre. Les défis sont énormes. Ils sont d'ordre social, économique, environnemental et institutionnel », a conclu la ministre du Tourisme et de l'Environnement.

**Rock Ngassakys**

## RENCONTRE LITTÉRAIRE

### Présentation dédicace

Date : Mardi 4 février 2020

Heure : 15h00.

Lieu : Librairie Les Manguiers  
(Les Dépêches de Brazzaville)

JEAN-PIERRE HEYKO-LEKOKA  
**Ainsi faite, la vie**

Préface de  
Mukala Kadima-Nzuji

Postface de  
Gabriel Mwènè Okoundji

Poésies



ACORIA ÉDITIONS

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 04 AU 09 FEVRIER

#### MARDI 04 FEVRIER

10H00 THÉÂTRE SCOLAIRE : 21<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FETHESCO  
18H30 CINÉ-CLUB : TALKING ABOUT TREES

#### MERCREDI 05 FEVRIER

14H00 CONFÉRENCE ET RENCONTRE : RECHERCHE DE FINANCEMENT PAR SANDRA SCALEA  
19H00 MERCREDI A LA CAFÉT' : MONIE KONGO

#### JEUDI 06 FEVRIER

10H00 ATELIER KAMBA'S AWARDS : MASTERCLASS JOËL KAREKEZI  
19H00 KAMBA'S AWARDS : PROJECTION DU FILM LA MISÉRICORDE DE LA JUNGLE

#### VENDREDI 07 FEVRIER

10H00 ATELIER KAMBA'S AWARDS PITCHÉZ VOS PROJETS PRODUCTEURS  
18H30 CINÉMA : CÉRÉMONIE DES KAMBA'S AWARDS

#### SAMEDI 08 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRE DE SCRABBLE)  
17H00 HUMOUR : ZEDÉM

#### DIMANCHE 09 FEVRIER

17H30 DIMANCHE A LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)





## ECONOMIE NUMÉRIQUE

# La Banque européenne d'investissement explore des opportunités en terre congolaise

En mission exploratoire dans le pays, une délégation de cette institution de financement, conduite par l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a été reçue en audience le 3 février par le Premier ministre, Clément Mouamba.

Doté d'un arsenal juridique assez important pour encadrer l'économie numérique, le marché congolais semble attirer de partenaires. En effet, le gouvernement a pris des lois encadrant, entre autres, des transactions électroniques et protégeant des données à caractère personnel. Des mesures qui ont, sans nul doute, suscité l'intérêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) qui est actuellement en visite exploratoire dans le but de renforcer la coopération numérique.

En effet, outre le volet numérique, cette délégation qui aura des rencontres avec plusieurs membres du gouvernement, mènera des réflexions avec les autorités congolaises. Ceci au moment où l'institution est à la veille d'une nouvelle programmation post-Cotonou. D'où la nécessité d'examiner les possibilités et les pistes de coopération. « Au niveau de l'Union européenne, nous avons une nouvelle commission qui a



été mise en place et qui a défini les grands axes pour les prochaines années. Elle a défini comme axe, l'environnement, la lutte contre les changements climatiques. Des sujets sur lesquels nous sommes déjà très présents au

Congo et sans doute que nous sommes appelés à renforcer notre coopération. Il y a aussi un grand axe qui a été dessiné pour l'UE, c'est la digitalisation », a expliqué Raul Mateus Paula à sa sortie d'audience, précisant qu'il y a eu

des contacts au préalable entre la BEI, l'UE et le gouvernement pour le renforcement de cette visite exploratoire.

L'ambassadeur de l'UE au Congo pense que cette mission est très prometteuse et permettra aux deux parties d'es-

quisser des pistes concrètes d'autant plus que des besoins sont énormes dans ce domaine. « Je dois aussi dire que la semaine dernière, il y a eu une mission de l'UE qui est venue pour travailler sur la cybercriminalité. Ce sont des sujets stratégiques aussi bien pour le Congo que pour l'UE et la BEI, qui est un partenaire extrêmement important », a-t-il poursuivi.

Pour le chef de la délégation, le Premier ministre s'est félicité de cette visite et espère qu'elle sera fructueuse. En effet, le souhait du chef du gouvernement est que cette visite puisse se traduire par des pistes les plus concrètes d'une coopération. « Il a aussi rappelé que l'économie digitale est une préoccupation pour son gouvernement. Je pense que les conditions sont réunies pour donner un élan sur ce sujet important pour notre partenariat », a conclu Raul Mateus Paula.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PRÉSIDENTIELLE 2021

## Le Sénat invite les Congolais à être vigilants aux discours des hommes politiques

Dans son discours délivré le 1er février, à l'ouverture de la 8e session ordinaire administrative, le président de la chambre haute du parlement, Pierre Ngolo, a exhorté les Congolais à se méfier des discours que prononcent certains acteurs politiques aux ambitions démesurées, et les a appelés à être vigilants en cette période sensible.

Ayant mesuré les enjeux de cette élection majeure, mais aussi les conséquences que celle-ci peut entraîner dans le pays, si l'on n'y prend garde, le président du Sénat estime que les Congolais devraient prendre leurs responsabilités afin que cette échéance décisive ne soit pas une occasion pour quelques hommes politiques de détourner l'attention des Congolais aux valeurs d'union et de paix. Ces acteurs politiques, a-t-il dit, troublent et perturbent les familles congolaises à travers des médisances et autres propos ignobles et haineux qu'ils publient sans gêne sur les réseaux sociaux et dans certains médias de la place.

« Le rendez-vous de 2021 est celui de la responsabilité à l'occasion duquel les Congolais, acteurs politiques ou société civile, devront prouver leur détermination à bâtir la démocratie. Le peuple que nous prenons toujours à témoin, est appelé à prendre ses responsabilités pour ne pas être victime des ambitions des hommes politiques », a souligné Pierre Ngolo.

Pour mettre fin à ces mauvaises habitudes nées de « la perte des valeurs morales, culturelles, animées par le désir de détruire son prochain », a renchéri le président du Sénat, le gouvernement et le parlement doivent prendre des mesures qui s'imposent.

Parlant des défis que son institution doit relever, Pierre Ngolo a fait savoir que la chambre haute du parlement poursuivra incontestablement sa mission régaliennne lors de cette session administrative, en adopter des lois et menant des actions qui améliorent la vie des citoyens. Ainsi, pour cette 8e session qui durera soixante-dix jours, la chambre haute du parlement a retenu, en tout, vingt-quatre affaires à caractère socioéconomique. Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant création de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation ; du projet de loi portant création de l'Institut de documentation et d'information scientifique et technique ; du projet de loi autorisant la ratification de l'accord militaire entre le Congo et l'Italie.

La session prévoit aussi la séance des questions orales au gouvernement avec débat ainsi que les questions d'actualité.

**Firmin Oyé**

## VIE DES PARTIS

## Le comité PCT de Bacongo présente les militants promus

Le comité du Parti congolais du travail (PCT) de Bacongo a organisé, le 1er février, une assemblée générale à valeur d'échange de vœux, pour montrer aux militants et sympathisants, les membres élevés dans certaines instances dirigeantes du parti, lors du 5<sup>e</sup> congrès ordinaire.

Tenue du 27 au 30 décembre 2019, le 5<sup>e</sup> congrès ordinaire du PCT a permis l'élection d'un nouveau secrétaire général, Pierre Moussa, d'un secrétariat permanent et élevé plusieurs cadres dans divers organes du parti. En ce qui concerne le comité PCT de Bacongo, au total neuf membres ont été promus dans quelques instances supérieures du parti. Il s'agit d'André Kamba qui a intégré le bureau politique et de Gomez de Makanda élu membre du comité d'honneur du PCT.

Sept membres du comité PCT Bacongo ont intégré le comité central, parmi lesquels Gislain Arnel De N'Simba, avant tout membre du comité central de la force montante et secrétaire chargé à la jeunesse et mouvement associatif au secrétariat permanent du PCT Bacongo. Au nombre des heureux promus figure aussi Donald Fylla, président de la dynamique «Vumbuka», une association qui mobilise à Bacongo, sous le label duquel il a été élu



conseiller municipal dans cet arrondissement.

Au-delà de la présentation des membres élus, l'objectif du comité PCT de Bacongo est de redynamiser le parti afin de porter haut son étendard au sein du deuxième arrondissement, question de mieux préparer les défis à venir. « A l'occasion, nous avons vulgarisé les orientations du secrétaire

**« A l'occasion, nous avons vulgarisé les orientations du secrétaire général de notre parti, Pierre Moussa, qui prône 2020 comme l'année charnière qui prépare l'élection présidentielle de 2021. C'est une façon pour nous d'être déjà en rangs serrés afin de mener des actions salvatrices qui nous permettront d'élire le président Denis Sassou N'Guesso, notre champion, dès le premier tour »**

général de notre parti, Pierre Moussa, qui prône 2020 comme l'année charnière qui prépare l'élection présidentielle de 2021. C'est une façon pour nous d'être déjà en rangs serrés afin de mener des actions salvatrices qui nous permettront d'élire le président Denis Sassou N'Guesso, notre champion, dès le premier tour », a souligné Gislain Arnel De N'Simba. Souhaitant les meilleurs vœux aux membres et sympathisants pour cette nouvelle année, le président du comité PCT Bacongo, Paul Bantsimba, les a appelés à rester soudés afin d'affronter les échéances de 2021 avec plus de sérénité pour une victoire écrasante. Le comité PCT du deuxième arrondissement poursuivra très prochainement la vulgarisation des conclusions du 5<sup>e</sup> congrès ordinaire au niveau des instances intermédiaires.

**F.O.**

## DETTE INTÉRIEURE

## Le Copéco réclame le paiement de ses créances

Le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) demande à ce que le gouvernement paie les créances de ses membres au titre de l'exercice 2019. Le montant s'élève à trois milliards de francs CFA.

Le président dudit collectif, Josaphat-Roger Obesse, a lancé cet appel lors d'une conférence de presse qu'il a co-animé avec les membres du bureau, le 3 février, à la Chambre de commerce de Brazzaville. « Nous déplorons la manière dont le budget a été clôturé sans payer des créances de 2019. Je crains que cela alourdisse la dette intérieure commerciale. C'est une situation qui nous empêche de reprendre nos activités cette année », a déploré le président du Copéco. « Les seules créances payées ont bénéficié des recommandations. En plus, sur cent soixante-dix-neuf créances validées, 20% seulement appartiennent aux nationaux et 80% aux étrangers », a-t-il regretté avant de proposer à ce que l'Etat mette de côté, chaque fin du mois, une certaine somme qui lui permettrait d'apurer petit à petit la dette intérieure.

Dans le communiqué final sanctionnant la rencontre de ces opérateurs, le collectif dénonce la non-participation du comité d'audit depuis l'ouverture des négociations. « Les syndicats patronaux n'ont eu pour interlocuteur que le comité d'apu-



Le présidium

rement », précise le communiqué. Le paiement de deux milliards sept cent quatre-vingt mille francs CFA dus aux adhérents du Copéco ainsi que la publication du rapport des réclamations relatives aux cinq cent un créances non validées font partie des recommandations formulées à l'issue de cette rencontre.

Rappelons que dans le cadre de l'apurement de sa dette intérieure, la République du Congo avait décidé de procéder par la titrisation, un processus consistant à émettre des certificats spéciaux de créances

négociables à destination des créanciers. C'est dans cette optique que s'inscrivait la remise des certificats au ministère des Finances et du Budget par la société SGI-Bénin, en fin décembre dernier. Représentant son homologue des Finances à cette occasion, la ministre du Plan et de la Statistique, Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, avait promis procéder au paiement de cette dette intérieure commerciale allant de 2014-2016 en début du mois de janvier dernier. jusque-là rien n'est fait.

Lopelle Mboussa Gassia

## MARCHÉ FINANCIER

## Le groupe BGFI Bank annonce son entrée en bourse unifiée BVMAC

L'institution bancaire sera cotée en Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) dès cette année 2020, prévoit son plan d'entreprise. Cette annonce va conduire la banque à ouvrir son capital de l'ordre de 20 % et à permettre également à ses collaborateurs de devenir des actionnaires.

D'après le président du conseil d'administration du groupe présent en Afrique centrale, Henri Claude Oyima, cité par le journal Intégration, l'objectif de cette initiative est double. En plus de faciliter l'entrée en bourse BVMAC, elle permettra à chacun des 2250 collaborateurs du groupe répartis sur deux continents d'apporter sa contribution. « De façon pratique, chaque collaborateur est appelé à contribuer à l'avenir du groupe par sa réflexion et sa prise de participation au capital. Étant entendu que les grandes orientations du groupe à l'horizon 2025 concernent aussi bien les orientations stratégiques que sa croissance durable, maîtrisée et rentable », a indiqué le dirigeant, rapporte la même source. En effet, l'annonce du groupe BGFI Bank peut également servir de déclic à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale. Cette opération pourra inciter davantage les entreprises de la sous-région Afrique centrale à suivre le mouvement ; ce qui lui permettrait de gagner en crédibilité et en visibilité. Pour cela, Henri-Claude Oyima a invité les acteurs régionaux à saisir les opportunités que leur offre la bourse unifiée d'Afrique centrale.

À noter que dans le cadre de son ambition d'entrer en bourse, le groupe bancaire gabonais lancera un programme dédié à ses collaborateurs. Celui-ci est conçu, d'après les dirigeants, pour s'adresser prioritairement à l'ensemble des collaborateurs du groupe, afin qu'ils s'impliquent davantage dans la gestion des projets.

Fiacre Kombo

## PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT AFRICAIN

## Des jeunes congolais appelés à exprimer leurs talents

Le processus de sélection des futurs lauréats 2020 de la Fondation Tony-Elumelu (TEF) a commencé, avec à la clé des offres de formation et un financement de cinq mille dollars. Une séance d'échange a réuni à Brazzaville, le 3 février, des porteurs de projets et les animateurs de la banque UBA membres du réseau TEF.

Selon l'initiateur de l'activité, Yves-Blandis Ganfere, la rencontre vise à sensibiliser les jeunes à participer au challenge afin d'accroître leurs chances de devenir hommes et femmes d'affaires. Le jeune Yves-Blandis est le fondateur de Schou'Apps, un outil de mise en relation par matching dédié à l'emploi des jeunes.

Lauréat de l'édition 2019 de TEF entrepreneuriat africain, le startuppeur appelle ses compatriotes à saisir les opportunités qui s'offrent à eux. « Je suis animé par la passion de transformer ma communauté, de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes. C'est depuis près d'un mois que nous avons



Les participants

réussi à créer ces contacts avec les jeunes, grâce au réseau de la banque UBA et de

la Fondation Perspectives d'avenir », a-t-il indiqué.

En effet, débutée depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la campagne d'inscriptions pour le programme de financement de TEF se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars prochain sur le site internet tefconnect.com. Le programme étant destiné aux PME/PMI de moins de trois ans d'existence et aux porteurs de projet, d'après Loriane Dzon, la responsable de communication chez UBA, les échanges publics

vont permettre de susciter des vocations auprès des jeunes désireux de créer leur propre entreprise.

Au cours des quatre prochaines semaines, l'équipe locale de la fondation Tony-Elumelu va sillonner les établissements publics et privés à Brazzaville et à Pointe-Noire. « Pour ce matin, nous avons choisi d'appuyer une initiative d'un ancien lauréat (...) et nous avons donné des moyens, la connexion internet, pour

lui permettre d'inscrire les jeunes et de leur proposer des formations », a fait savoir Loriane Dzon.

D'autres lauréats de la fondation ont également été associés à la campagne de sensibilisation, pour témoigner de leur expérience et orienter les nouveaux adhérents. C'est le cas d'Exaucée Ghalla, la promotrice d'Agro-Zoé, une société spécialisée dans la production et la commercialisation de la farine planifiable à base de manioc. Le témoignage de l'entrepreneuse a séduit Every Danga, un jeune développeur web, qui veut postuler au programme de cette année.

À noter que le programme de la Fondation Tony-Elumelu qui se veut un soutien aux jeunes entrepreneurs africains est ouvert aux porteurs de projets dans les cinquante-quatre pays du continent. Après l'étape de la sélection, le programme offre douze semaines de formation ; l'assistance d'un mentor expérimenté et d'un capital d'amorçage de cinq mille dollars, soit 2,9 millions FCFA.

F.K.

**« Je suis animé par la passion de transformer ma communauté, de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes. C'est depuis près d'un mois que nous avons réussi à créer ces contacts avec les jeunes, grâce au réseau de la banque UBA et de la Fondation Perspectives d'avenir »**

## DÉFENSE

## Brazzaville et Kinshasa renforcent leur coopération

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a reçu en audience, le 3 février à Brazzaville, son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Aimé Ngoyi Mukena.

Le ministre de la Défense de la RDC, venu sur invitation de son homologue du Congo Brazzaville, va participer à la commémoration du trentième anniversaire de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, prévu du 4 au 5 février.

À l'occasion de cet entretien, Charles Richard Mondjo et Aimé Ngoyi Mukena ont échangé sur l'excellence des relations de coopération militaire qui existent entre les deux pays, avec la volonté de donner une forte impulsion à celles-ci. Elles concernent le domaine technique et l'échange des étudiants et élèves dans leurs institutions respectives.

A l'issue de l'audience, Aimé Ngoyi Mukena, a dit sa satisfaction, indiquant qu'il est venu marquer sa présence, apporter la volonté de la RDC afin de la joindre à celle de la République du Congo. « Je remercie mon ami, mon homologue de l'accueil digne qu'on ne peut que réserver à un frère. Nous attendons aussi que nos peuples se développent, parce qu'en temps de paix l'armée doit contribuer au développement ; voilà ce qui nous intéresse comme pilier commun », s'est-il réjoui.

Guillaume Ondzé



Une vue des deux délégués

## VIE ASSOCIATIVE

## La couche juvénile incitée au volontariat

La lutte contre l'intérêt personnel en milieu juvénile a été prêchée le 24 janvier par l'Association sportive et sociale les Jeunes cadres que dirige Florian Koulimaya lors d'une conférence en ligne sur le thème « le volontariat : un moyen d'inclusion ou d'insertion sociale pour la jeunesse ».

L'objectif a été d'encourager les jeunes à s'intéresser au volontariat au lieu de gangrener par l'oisiveté, la délinquance et l'inactivité.

La discussion autour du thème a été en panel notamment entre la chargée de portefeuille régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Sika Ahawo Somda et Antoine Osé Coliko, fondateur de la plate-forme « voix et action citoyenne » au Bénin ainsi que la coordonnatrice de la plate-forme mondiale future,

Anastasia Perminova.

Antoine Osé Coliko a expliqué dans son intervention que le volontariat est un acte dans lequel une personne peut poser pour contribuer de manière désintéressée pour le bien de toute la communauté. C'est aussi une action accomplie par un citoyen pour apporter une réponse aux problèmes de cette dernière.

Il a, par ailleurs, partagé l'expérience de son pays avec la mise en place d'un réseau des jeunes dans le domaine de l'assainisse-

ment en ligne, professionnels appuyant sur les Organisations non gouvernementales, le Système des Nations unies... Ils peuvent être également des éditeurs, graphistes et bien d'autres. « En 2019, 8200 volontaires ont été déployés dans le monde dont la moitié ont servi en Afrique. C'est une première dans l'histoire du programme des volontaires que la parité ait été respectée avec 50% d'hommes et 50% des femmes. Ceci explique déjà la mise en œuvre du programme des Objectifs de développement durable », a-t-il dit.

Notons que cette conférence en ligne s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des missions de l'association. Parmi celles-ci, figurent l'épanouissement de la jeunesse en promouvant l'entraide et la cohésion sociale, la sensibilisation de cette couche juvénile aux valeurs civiques et l'orientation de ces derniers vers le bon choix de vie et bien d'autres.

L'association apporte sa pierre à l'édifice dans le processus de création d'une nouvelle race de leaders en conjuguant ses forces à celles des associations sœurs ou organismes internationaux œuvrant dans le même sens. « Nous pensons que dans un environnement où le taux de délinquance juvénile, d'oisiveté et de sous-emploi demeure important, il est de bon aloi que la jeunesse explore d'autres horizons nonobstant l'entrepreneuriat. Le volontariat semble être un moyen d'inclusion de choix, d'un engagement conditionné par la ratification d'un contrat parce que servir est un acte noble dont les répercussions sont toujours agréables », a-t-elle dit.

Lydie Gisèle Oko

« Nous pensons que dans un environnement où le taux de délinquance juvénile, d'oisiveté et de sous-emploi demeure important, il est de bon aloi que la jeunesse explore d'autres horizons nonobstant l'entrepreneuriat. Le volontariat semble être un moyen d'inclusion de choix, d'un engagement conditionné par la ratification d'un contrat parce que servir est un acte noble dont les répercussions sont toujours agréables »

ment. Selon lui, les jeunes ont bénéficié des formations sur les concepts tels que la citoyenneté ainsi que la participation citoyenne et ses outils numériques.

De son côté, Sika Ahawo Somda a fait la différence entre le volontariat et le bénévolat. Selon l'oratrice, le volontariat est institutionnalisé d'un engagement formel avec un contrat bien défini pour une mission d'intérêt général. Il est doté d'une indemnité et d'une action sociale différente d'un salaire. A cet effet, le volontariat demande une disponibilité permanente de la part du volontaire. Tandis que le bénévolat fait appel à l'action d'une personne disponible en fonction des heures.

Les jeunes, poursuit-elle, peuvent être des volontaires

## EDUCATION SCOLAIRE

## Nécessité d'aménager la devanture de l'école Moussa Eta

L'ONG « Le Livre du Congo Blanc », que préside Garcel Dubblon, a décliné à la presse, le 1er février à Brazzaville, sa volonté d'entreprendre des travaux d'aménagement de la devanture de l'école Moussa Eta, située à Mfilou, septième arrondissement.



L'école primaire Moussa Eta à Mfilou/Adiac

En période de pluies, une vaste mare d'eau inonde la devanture de cette école, rendant ainsi difficile la circulation des écoliers. Cette ONG a payé une somme de deux cent cinquante mille francs CFA à une entreprise locale pour niveler et remblayer les crevasses afin de fluidifier les mouvements des enseignants et des élèves.

La volonté exprimée par cette organisation a été contrée par les autorités municipales de Mfilou. Darvé Junior Mpassi, enseignant à l'école Moussa Eta, a déploré : « Cette situation perdure

depuis près de cinq ans. Nous craignons le risque d'électrocution et de noyage des enfants. Nous avons du mal à traverser cette mare d'eau ».

De même, l'ONG « Le Livre du Congo Blanc » a fait don de matériels et équipements sportifs aux jeunes sourds afin de les inciter à la pratique du sport et à la lutte contre les changements climatiques. L'élève Richard Andzouana a remercié cette ONG pour son geste et demandé à ses collègues de nettoyer la cour de l'école. « Les enfants escaladent parfois le mur de clôture de l'école pour dévier la mare d'eau. Nous incitons ces derniers à communiquer sur l'intérêt du sport et de l'environnement », a indiqué Garcel Dubblon.

« Les enfants escaladent parfois le mur de clôture de l'école pour dévier la mare d'eau. Nous incitons ces derniers à communiquer sur l'intérêt du sport et de l'environnement », a indiqué Garcel Dubblon.

Fortuné Ibara

## GOUVERNANCE SANITAIRE

# Priorité à l'amélioration des indicateurs de santé

Après avoir identifié les goulots d'étranglement qui minent le secteur de la santé, lors de la revue des plans annuels de travail clôturée le 1<sup>er</sup> février à Gamboma dans le département des Plateaux, le ministère de tutelle a défini les actions à réaliser au cours de cette année dans le but d'améliorer les indicateurs.

Pour cette année, le ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement sait à quoi s'en tenir afin d'améliorer les indicateurs de santé en ce qui concerne, entre autres, l'accès équitable des populations aux paquets de services essentiels de qualité, dans le cadre de la sécurité sanitaire et la gestion des situations d'urgence selon l'approche englobant l'ensemble

**« Les populations ne pourront accorder de la valeur à toutes les actions ici définies que si celles-ci, sur le plan pratique, participent à l'amélioration de leur bien-être »**

des menaces. La menace actuelle étant le coronavirus pour laquelle le gouvernement met les bouchées doubles pour sécuriser la population. Tout ceci renvoie au renforcement de la surveillance épidémiologique. Ainsi, les recommandations issues des travaux de la revue des plans annuels de travail soulignent qu'il faut relancer la mise en œuvre effective de la gratuité de la césarienne et des autres interventions obstétricales majeures sur la base d'une évaluation préalable ; intensifier les supervisions formatives à l'endroit du personnel de santé en identifiant les départements qui ont plus de problèmes afin d'y concentrer plus de ressources. Cette mesure permettra, sans nul doute, de résoudre le problème de déficit en personnel de santé constaté dans plusieurs localités de l'intérieur du pays. Il sera également question de valider avec les directeurs départementaux des soins et services de santé la liste des formations sanitaires retenues dans le cadre de l'assurance maladie universelle. Le plan de renforcement des la-



boratoires publics, l'élaboration des référentiels de fonctionnement des districts sanitaires ainsi que l'adaptation du cadre juridique pour développer la E-santé sont aussi inscrits dans l'agenda du ministère en charge de la santé pour cette année. « Les populations ne pourront accorder de la valeur à toutes les actions ici définies que si celles-ci, sur le plan pratique, participent à l'amélioration de leur bien-être », a déclaré la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, s'adressant aux cadres du secteur rassemblés à Gamboma du 28 janvier au 2 février 2020 pour trouver des solutions aux défis à relever. Pour la ministre, il faut atteindre au moins 80% des objectifs fixés en matière d'amélioration des indicateurs de santé.

A l'issue des travaux de cette revue, la représentation de l'Organisation mondiale de la santé a mis à la disposition des différents districts sanitaires du pays les ordinateurs qui leur permettront d'informatiser la gestion de certains problèmes de santé et assurément faciliter le transfert des données d'un point à un autre.

**Rominique Makaya**

## DISTRICT DE NTOKOU

## La diaspora à Brazzaville collecte plus d'un million pour les victimes d'inondations

L'initiative a été prise le 31 janvier, par Théodore Ikémou, député de la circonscription unique de Ntokou dans le département de la Cuvette, lors de la rencontre citoyenne avec les ressortissants de cette localité résidant à Brazzaville.

Habillés de tee-shirt sur lesquels on pouvait lire : « SOS Ntokou », les filles et fils de ce district ont manifesté leur engouement en venant en aide à leurs parents sinistrés. Au total, un montant de 1, 750 million Francs CFA collecté dans la salle de mariage de la Mairie de Ouenzé (5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville) pour secourir les habitants de leur district.

Les fonds rassemblés sont destinés aux populations des villages Ibaka, Okombé, Okoko, Ibandza et bien d'autres. Le député du district de Ntokou, Théodore Ikémou, a expliqué dans son allocution que cette cérémonie est liée aux difficultés rencon-



Les ressortissants de Ntokou manifestent leur élan de solidarité (adiac)

trées par le district suite à la montée des eaux de pluies diluviennes dans cette partie riveraine.

**« La population de Ntokou habite avec l'eau qui est notre mère nourricière, mais elle nous a surpris et semblé nous tourner le dos »,**

Le geste des habitants de Ntokou, précise-t-il, a été symbolique ; car il témoigne d'un élan de solidarité légendaire et d'amour envers les autres. « La population de Ntokou habite avec l'eau qui est notre mère nourricière, mais elle nous a surpris et semblé nous tourner le dos. », a déclaré Théodore Ikémou.

Il a abordé aussi le côté né-

fastes des inondations qui a engendré des conséquences multiples occasionnant la douleur et la tristesse de sa population. Parmi ces conséquences, figurent la dévastation des plantations, la destruction des villages ainsi que des pistes agricoles plongées dans l'eau. A cela, poursuit le député, s'ajoutent la pénurie de nourriture, la mauvaise qualité d'eau, source de ma-

ladies diarrhéiques.

Théodore Ikémou a lancé un appel à tous les ressortissants de Ntokou de manifester l'élan de solidarité parce que la collecte des fonds se poursuit.

Interrogé de sa présence à cette cérémonie, le président du collectif des députés de la Cuvette, Abel Owassa, a indiqué que la collecte ne concerne pas seulement les ressortissants du district de Ntokou. Le geste d'amour doit intéresser tous les enfants du département de la Cuvette ; car il s'agit d'aider les parents qui sont en souffrance après des inondations.

Notons que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le pays ont causé plusieurs inondations occasionnant d'innombrables sinistrés, dans les localités de Mossaka, Loukoléla, Liranga, Ntokou, Bokoma, Tchikapika, Bokouandé, et Pikounda.

**Lydie Gisèle Oko**

## CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

## Le parc national Nouabalé Ndoki doté d'une plaque signalétique

Dans la perspective de renforcer les actions idoines visant la conservation de la biodiversité et la préservation du capital naturel, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, en collaboration avec celui de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, et l'Unesco, a inauguré le 31 janvier, la stèle du parc national Nouabalé Ndoki, situé dans la localité de Kabo, dans le département de la Sangha.

Dénommé tri national de la Sangha, ce parc qui vient d'être doté d'une plaque signalétique de haute qualité est un complexe transfrontalier composé des parcs nationaux Nouabalé Ndoki en République du Congo, Lobéké au Cameroun et Dzanga-Ndoki en République centrafricaine. Il est inscrit depuis 2012 sur la liste du patrimoine culturel et naturel mondial de l'Unesco. Cette reconnaissance de la communauté des nations épouse les efforts des trois pays dans la conservation de la biodiversité et la préservation du capital naturel tri national. Il s'étend sur une superficie de sept-cent quarante et six mille trois cent neuf hectares.

En effet, cette espace naturelle abrite un large spectre de forêts humides riches en espèces dont certains sont en danger d'extinction. Selon les initiateurs du projet, son importance est liée au fait qu'il constitue le modèle de coopération internationale et est le tout premier site du patrimoine mondial à être inscrit au nom des trois Etats.

Intervenant au nom du représentant de l'Unesco au Congo, Richard Bouka a reconnu que cette

initiative de doter ce parc d'une stèle est très importante, car elle permet de positionner les trois pays concernés comme vecteur de la conservation de la biodiversité mondiale.

Faisant une rétrospection sur l'historique de ce projet, le responsable de l'Unesco a encore signifié que c'est depuis 2002 que la commission de l'Union européenne en partenariat avec l'Unesco appuie les pays de l'Afrique centrale, notamment le

Cameroun, le Gabon, le Congo et la RCA dans la politique de préservation de leurs patrimoines.

« La première phase de ce projet qui avait pris fin en mars 2003 a permis l'inscription du site de la Sangha dans la liste du patrimoine mondial en juillet 2012. L'inscription de ce site transfrontalier sur la liste indicative du Congo a été faite en juin 2008. Et, quatre ans après il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité,

plus précisément en 2012 », a ajouté, le responsable de l'Unesco. Il précise que la deuxième phase de ce projet qui a démarré en juillet 2016 et financé par l'UE consiste à intégrer aussi le parc national d'Odzala Kokoua dans la liste du patrimoine mondial afin qu'il soit parmi les mille quatre-vingt-douze biens constituant ce patrimoine. Ce qui permettra d'améliorer la présence de la zone Afrique sur cette liste car, elle ne représente que 9,5%.

**La conservation de la biodiversité, un facteur clé de lutte contre le changement climatique**

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a rappelé que la conservation ainsi que la préservation de la biodiversité et de nos sites naturels est l'un des facteurs clés de lutte contre le changement climatique qui devient un problème réel et mondial.

« Les problèmes d'écologie, d'environnement et du changement climatique sont des questions qui sont réelles. Ce qui justifie le bien-fondé et la nécessité de poser cette plaque signalétique au parc Nouabalé Ndoki. Elle met en lumière les questions de la biodiversité au centre. De même, elle attire l'attention des utilisateurs de la flore et de la faune. Nous devons impérativement conserver ce magnifique patrimoine. Pour ce faire, il faut l'implication de tous. Car, en le préservant, nous le faisons pour l'intérêt de la planète », a déclaré la ministre avant d'appeler les populations à plus de vigilance d'autant plus qu'elles ne vivent que de la cueillette.

Rock Ngassakys



Photo de famille

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

## La cinquante-septième édition se tiendra à Paris

Du 22 février au 1er mars 2020, le cinquantième salon international de l'agriculture, qui se déroulera au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, en France, a choisi une thématique qui reflète l'importance de tisser de nouveaux liens et de donner envie de rejoindre le monde agricole.



Selon les organisateurs, le thème « L'agriculture vous tend les bras ! » a été retenu pour montrer toute l'attractivité du secteur agricole. D'ailleurs, au-delà de ce besoin de partage et de transmission, ils expliquent que cette thématique est aussi l'opportunité de mettre en valeur ce qui fait la force et l'identité du monde agricole français : ses exploitations bien sûr, ses valeurs et ses savoir-faire. Et quand « l'agriculture vous tend les bras », professionnels et consommateurs s'y impliquent en portant un nouveau regard, tant sur elle que sur ceux qui la font... La Charolaise sera la race à l'honneur, emblème de l'égérie du prochain salon international de l'agriculture. « Première race à viande de notre pays, les charolaises atteignent un effectif de 1,8 million en France. Respectueuses du cycle de la nature, elles nourrissent leur veau avec leur lait pendant les sept premiers mois, jusqu'au sevrage. Élevées à l'herbe, elles préservent, façonnent, entretiennent le paysage et constituent un élément-clé du territoire français. Animaux de trait à l'origine, les charolaises constituent une race rustique capable de s'adapter à tous les environnements », a-t-il expliqué.

De la part des Congolais de l'étranger exerçant dans le secteur agricole, il est annoncé, entre autres, une invitation faite à EMS Négoces, société exportatrice vers l'Afrique de tracteurs / équipements agricoles. Pour sa présidente, la Congolaise Edwige Yombi Sitou, c'est un nouvel honneur de participer à ce salon, avec l'espoir de contacts féconds avec de nouveaux investisseurs au point de nouer des partenariats.

Marie Alfred Ngoma

## RELIGION

## L'archevêque Panteleimon Arathymos décoré au grade d'officier des ordres nationaux

Le grand chancelier, le colonel Norbert Okiokoutina, a décoré le 31 janvier à Brazzaville l'archevêque orthodoxe métropolitain du Congo et du Gabon, Panteleimon Arathymos, au grade d'officier des ordres nationaux.

La reconnaissance et l'élévation de l'archevêque orthodoxe, par le décret n°2018-422 du 26 novembre 2018 signé du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est motivée par de nombreuses réalisations sociales au Congo, lors de son épiscopat entre 2013 à 2020.

L'église orthodoxe locale possède un complexe scolaire dénommé Lumière des nations avec deux cent cinquante-huit élèves, un orphelinat baptisé Foyer saint Eustache hébergeant vingt-cinq enfants et une station radio La Voix de l'Orthodoxe émettant sur la fréquence 96.8 FM. « Notre orphelinat est reconnu comme le meilleur par l'Etat. Il a déjà mis à la disposition du Congo des adultes instruits, devenus citoyens

**« Notre orphelinat est reconnu comme le meilleur par l'Etat. Il a déjà mis à la disposition du Congo des adultes instruits, devenus citoyens corrects »**



corrects », a commenté l'archevêque Panteleimon Arathymos. L'église orthodoxe locale a totalisé trente-cinq années. L'archidiocèse orthodoxe métropolitain du Congo Brazzaville et du Gabon compte actuellement sept mille fidèles. « Nous avons réussi, sous la grâce de Dieu, d'achever ou d'ériger des églises paroissiales, d'améliorer de manière permanente le fonctionnement des établissements ecclésiastiques, de soutenir financièrement, matériellement

Séance de décoration prélat catholique Adiac et moralement des structures de l'Etat : hôpitaux, maisons d'arrêt et de seniors, des écoles et supporter financièrement des élèves ainsi que des étudiants et supporter des compatriotes pauvres... », a annoté l'archevêque orthodoxe.

Signalons que l'archidiocèse orthodoxe métropolitain du Congo Brazzaville et du Gabon est sous la supervision de sa béatitude Théodore II, pape et patriarche d'Alexandrie et de l'Afrique.

Fortuné Ibara



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**KABA LISOLO**  
Chez Airtel, on offre 5 Giga  
d'internet pour changer sa sim 3G  
en 4G  
**\*175#**

PUBLICIS AG Portners



**5GIGA  
GRATUIT**

SIM MASOLO



**4G**

## COMMÉMORATION

## L'IFC et les ateliers Mwezi s'apprêtent à célébrer la saison Sony Labou Tansi

De février à mai, l'Institut français du Congo (IFC), en partenariat avec les ateliers Mwezi, organisera une série d'activités culturelles dédiées à l'écrivain Sony Labou Tansi disparu en 1995 à Brazzaville.

Du 25 au 28 février à l'IFC de Pointe-Noire, plusieurs événements culturels seront organisés autour d'un projet mêlant comédiens, metteurs en scène, conférenciers et autres acteurs culturels dans une logique collective et de corrélation proche de l'esprit « Sony », un écrivain libertaire à l'écriture caractéristique.

Le 25 février, un film documentaire réalisé par Caroline Bourguin, ancienne correspondante de Rfi au Congo dans les années 1980, sera projeté en présence de la réalisatrice. Ce document inédit fait partie des rares archives audiovisuelles sur la vie et l'œuvre de Sony Labou Tansi en dehors des interviews et photographies.

La pièce de théâtre «Le sexe de Matonge» sera jouée le 26 février par le théâtre NegropoliCongo des 3 Francs. Ce texte peu connu du public publié en 1984 aux Editions Autrement relate le séjour d'un jeune congolais de Brazzaville à Kinshasa. Dans la cité kinoise, la ville où personne ne dort, et où la vie se conjugue au quotidien autour de la musique rumba, du sexe et de la boisson...

La semaine Sony prendra fin le 28 février avec la présentation du projet Kintwandi création de l'Atelier Mwezi. « Kintwandi » ou Faisons ensemble



en langue Kongo est un travail collectif qui va regrouper cinq écrivains de Brazzaville et Pointe-Noire, cinq metteurs en scène et une vingtaine de comédiens de Pointe-Noire autour de l'œuvre de Sony Labou Tansi. C'est le 2 mai que ce travail sera présenté au grand public après trois mois de résidence des ateliers Mwezi à Pointe-Noire. Prélude à la semaine Sony, l'écrivain Georges Mavouba Sokate va animer, le 8 février, à l'IFC une conférence sur le thème « Sony le rebelle ».

**Hervé Brice Mampouya**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Angleterre, 29<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Devant 21 000 spectateurs, Nottingham s'incline face à Birmingham (1-2). Brice Samba, titulaire, et ses co-équipiers ont manqué un penalty à la 41<sup>e</sup>, à 1-0.

Quatrième avec 51 points, Nottingham ne compte plus qu'une longueur de plus sur Bristol, vainqueur 1-0 sur le terrain de Reading.

Han-Noah Massengo a joué 78 minutes.

**Angleterre, 31<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**

Accrington bat Wimbledon 2-1. Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 78<sup>e</sup> alors que le score était acquis.

Accrington Stanley a désormais 11 longueurs d'avance sur le premier reléguable.

**Angleterre, 31<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division**

Battu sur penalty à la 32<sup>e</sup>, puis à la 35<sup>e</sup>, Christoffer Mafoumbi n'a pu empêcher la défaite 1-2 de Morecambe face à Cheltenham Town.

Oldham corrige Bradford (3-0). Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la 87<sup>e</sup>, alors que le score était acquis.

Morecambe est 23<sup>e</sup> et avant-dernier alors que Oldham remonte à la 14<sup>e</sup> place.

**Belgique, 24<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Marvin Baudry était titulaire lors de la victoire de Zulte-Waregem face à Waasland-Beveren (5-0). Remplacé à la 75<sup>e</sup>.

**Belgique, 10<sup>e</sup> journée du tournoi de clôture, 2<sup>e</sup> division**

Malgré la passe décisive de Yhoan Andzouana pour Nouri à la 26<sup>e</sup>, Roulers chute à Louvain (1-2). L'Union-Saint-Gilloise s'impose à Lokeren (2-0). Sans Niels Bouékou et Francis N'Ganga, tous deux absents. Lommel et Scott Bitsindou, titulaire, sont tenus en échec par Virton (0-0).

Au classement, Wilrijk est premier avec 16 points, suivi de Lommel, 3<sup>e</sup> avec 15 points, l'Union, 6<sup>e</sup> avec 14 points, Roulers, 7<sup>e</sup> avec 11 points, et Lokeren, 8<sup>e</sup> et dernier avec 6 points.

**Belgique, 20<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**

Le RWDM l'emporte 1-0 à Dender. Avec Jordan Massengo, titulaire et averti à la 15<sup>e</sup>.

**Espagne, 23<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division, groupe 4**

La réserve du FC Séville prend les trois points sur le terrain de son homologue de Cadix (2-1). Baron Kibamba a joué toute la rencontre.

**Israël, 21<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Romarc Etou est resté sur le banc, le Sektzia Nes Tziona s'incline chez l'Hapoel Hadera (0-1). Avec 15 points, le clin de l'international est 14<sup>e</sup> et dernier.

**Suisse, 20<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Igor Nganga est resté sur le banc lors du succès de Lausanne Sport face à Kriens (2-0). Lausanne est leader avec 9 longueurs d'avance sur son dauphin.

**Turquie, 20<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Thievy Bifouma, titulaire, et le Yeni Malatyaspor s'inclinent à Alanyaspor (1-2). Le Yeni est désormais 10<sup>e</sup>.

*Camille Delourme*

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

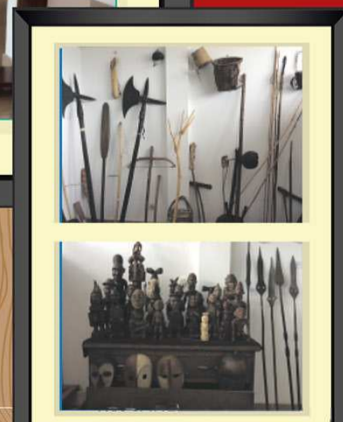
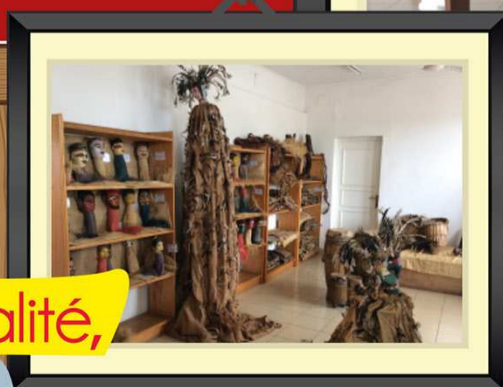
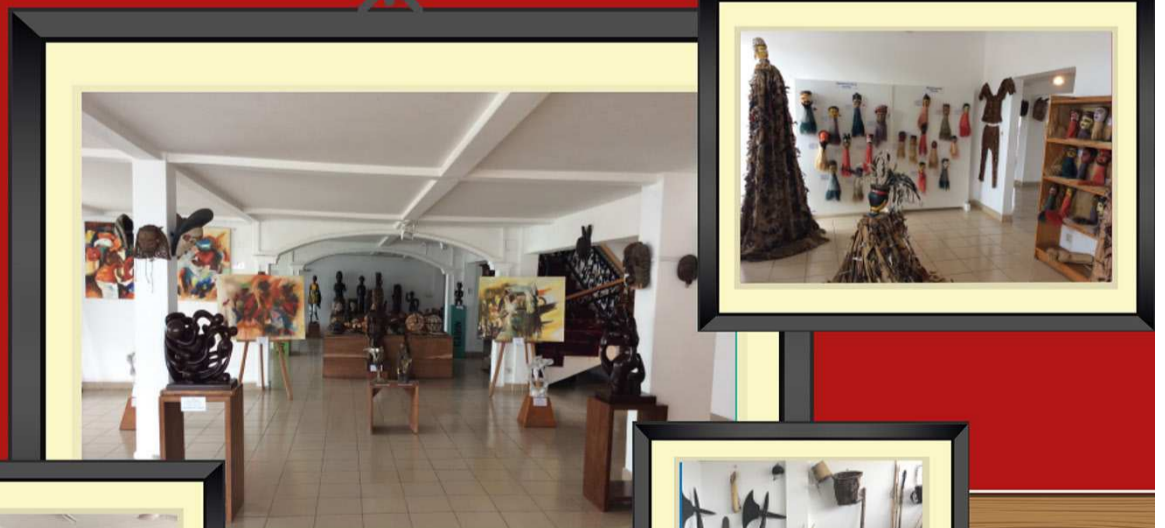
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## AS Otoho file plus que jamais vers le titre

Dans la course à la qualification pour la prochaine Ligue africaine des champions, l'actuel leader de la Ligue 1 congolaise se rapproche de plus en plus de son objectif.

L'AS Otoho s'est imposée le 2 février au stade Marien-Ngouabi d'Owando devant les Diabes noirs 1-0 en clôture de la 15<sup>e</sup> journée de la compétition. L'équipe championne en titre a ainsi confirmé à domicile sa suprématie sur son adversaire. Déjà en décembre dernier à Brazzaville, lors de la manche aller, l'AS Otoho s'était imposée sur ce score identique. Le but inscrit à la 73<sup>e</sup> minute par Bersyl Obassi le 2 février a non seulement injecté les Diabes noirs hors du podium mais aussi permis à l'AS Otoho de s'offrir un matelas confortable sur ses poursuivants.

L'AS Otoho (39 points) compte neuf unités d'avance sur sa dauphine la Jeunesse sportive de Talangai (JST). La JST (30 points) a, en effet, infligé à Patronage Sainte-Anne une défaite de



L'AS Otoho sur une bonne série/Adiac

2-0 le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat. Le FC Kondzo a, quant à lui, profité de la contre-performance des Diabes noirs pour leur chiper la troisième marche du podium. Le FC Kondzo se positionne à la troisième place grâce à sa brillante victoire

3-0 sur les Ponténégrins de V Club Mokanda. Avec 27 points, il devance au classement provisoire le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) d'une unité. Le Cara est repassé lui aussi devant les Diabes noirs à la faveur de la victoire 3-1 sur l'AS Cheminots.

Logés désormais à la 5<sup>e</sup> place avec 25 points, les Diabes noirs devancent l'Etoile du Congo, l'actuelle sixième, de trois unités. Les Stelliens ont amélioré leur compteur à 22 points en battant le dimanche l'Interclub sur le score de 2-1, leur deuxième victoire d'affilée

après celle enregistrée contre l'AC Léopards. L'Etoile du Congo dépasse de deux points Patronage Sainte-Anne septième avec 20 points devant V Club Mokanda 19 points. Les Fauves du Niari remontent à la neuvième place avec 18 points grâce à leur victoire 3-2 à Dolisie sur le Racing club de Brazzaville (RCB). Le RCB a régressé à la 11<sup>e</sup> place avec 15 points mais devancé de justesse à la différence de buts par l'Interclub l'actuel dixième. Au bas du classement les lignes n'ont pas du tout bougé. Nico-Nicoy garde son douzième place avec 14 points après le nul blanc concédé face à Tongo football club. Avec neuf points, l'AS Cheminots se contente de la treizième place devant Tongo FC cinq points qui se rapproche à chaque journée de la relégation.

James Golden Eloué

## ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE DE FOOTBALL U20

## Le Congo se qualifie au second tour

Les Diabes rouges dames des moins de vingt ans ont obtenu leur ticket pour le deuxième tour des éliminatoires de la compétition. Elles ont battu, le 2 février à Luanda, les Welwitschia de l'Angola, 4-2 lors du match retour comptant pour le premier tour des qualifications.

Après leur victoire 2-0, le 19 janvier au stade Massamba-Débat, lors du match aller, les Congolaises ont confirmé leur suprématie sur les jeunes Angolaises le 2 février puisque ces dernières n'ont fait que constater les dégâts à domicile et devant leur public. Certes ambitieuses en ouvrant le score dès l'entame du match. Les locales n'ont pas pu contenir la pression des visiteuses qui se sont appuyées sur le savoir-faire de Senga et Aminata qui ont respectivement marqué deux buts chacune, le tout sous le contrôle technique et tactique de la capitaine Adolphine Dembélé.

Ces exploits des pouliches du coach Berjona Mbemba méritent un accompagnement sincère puisque ses filles qui, pour la plupart découvrent la sélection, affronteront les Gabonaises au second tour. Les Panthères du Gabon ont pour leur part éliminé par forfait les jeunes Léopards de la République démocratique du Congo.

Au regard de cette prochaine confrontation, les Congolaises devraient se préparer en conséquence afin de dérouter les Gabonaises. Composée majoritairement de joueuses qui ont éliminé le Congo pendant les Jeux Olympiques, l'équipe du Gabon mérite d'être suivie à la loupe par les dirigeants du football congolais. Battues 2-0 à Libreville à l'aller, les Gabonaises avaient réussi une remontada, le 10 avril à Brazzaville en s'imposant aux tirs au but (5-4) après avoir dominé 2-0 au temps réglementaire.

En attendant cette rencontre décisive, les Congolaises sont dans l'obligation de se lancer dans une sérieuse préparation. D'où l'importance de l'appel de la sélectionneuse congolaise, « Cette sélection a été convoquée rapidement avec les moyens de bord. Je demande à la fédération de continuer à nous soutenir et nous encourager. Faisons confiance à cette jeune équipe car seule la capitaine qui est habituée à ces genres de match. Je demande la reprise du championnat, cela leur permettra d'avoir un bon temps de jeu », a souligné Berjona Mbemba après le match contre l'Angola à Brazzaville.

Avec l'entrée en lice du Nigéria, du Ghana et du Cameroun, ce deuxième tour s'annonce palpitant et seules les meilleures équipes sortiront tête haute puisqu'au finish, juste deux équipes représenteront le continent sur les seize qui disputeront en août prochain, au Costa Rica et au Panama, cette dixième édition de la Coupe du monde féminine U20.

Rude Ngoma

## SALUBRITÉ PUBLIQUE

## José Cyr Ebina accompagne l'action de la MeeC

Le député d'Ignié dans le département du Pool, José Cyr Ebina, a pris part le 1<sup>er</sup> février au lancement officiel de la campagne de salubrité des établissements scolaires, initiée par le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MeeC).



José Cyr Ebina en pleine action

Pour ce premier samedi du mois de février, José Cyr Ebina a choisi le lycée d'enseignement général de Nganga Lingolo au sud de Brazzaville pour accompagner l'action de cette organisation syndicale.

« On est là tout simplement pour accompagner l'action du MeeC. Les membres de cette organisation assainissent les structures scolaires chaque premier samedi du mois. Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans la partie sud de Brazzaville pour assainir le lycée d'enseignement général de Nganga Lingolo et montrer aussi le

vivre ensemble », a-t-il indiqué. Satisfait pour cette marque d'attention accordée à son établissement, le proviseur de ce lycée, Jean Nicaise N'Kodia, a déclaré que « c'est une grande joie pour nous. Nous avons reçu une circulaire du MeeC qui avait pensé accompagner l'action, la vision du gouvernement pour assainir le milieu scolaire. Et, nous avons été choisis pour abriter cette opération ».

Rappelons que l'activité a connu la participation des élèves venus du collège Gampo Olilou et du Lycée de la Révolution.

Jean Jacques Koubemba